LE JARDIN D'AGRÉMENT

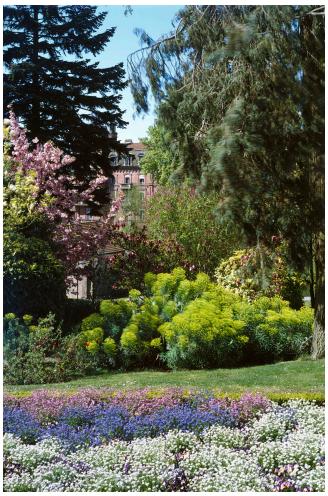

Le Familistère a une vocation industrielle. La qualité de l’environnement naturel du palais compte toutefois beaucoup pour Godin. C’est une question d’hygiène. Mais il reste aussi sensible à l’imaginaire arcadien du phalanstère.

Le jardin d’agrément du Familistère et l’aile gauche du Palais social à l’arrière-plan. Photographie Georges Fessy, 2016.

Le paysage du Familistère

« Le front du Palais fait face à la ville sur une étendue de 180 mètres ; l’aile gauche a vue sur les jardins et sur les bâtiments de la manufacture ; l’aile droite, sur les jardins et les coteaux boisés qui bornent la vallée. La vue, derrière le Palais, s’étend sur ses promenades, sur les prairies de la vallée de l’Oise et les grands arbres dont les méandres de la rivière sont plantés, et sur les coteaux qui limitent l’horizon. », écrit Godin dans *Solutions sociales* (1871).

Le jardin d’agrément du Familistère et l’aile gauche du Palais social à l’arrière-plan. Photographie Marie-Jeanne Dallet-Prudhommeaux, vers 1897. Collection Familistère de Guise.

Le paysage du Familistère a peu changé depuis le XIXe siècle. Les terrains baignés par l’Oise, inondables, ont conservé leur caractère naturel. Les pelouses au nord du Palais social ouvrent aujourd’hui sur un parc bocager, le jardin de la presqu’île. Au-delà, subsistent les prairies décrites par Godin. Les coteaux de la vallée sont boisés. Sur la rive droite de la rivière, le jardin historique du Familistère forme un écran vis-à-vis de l’usine.

Jardin d’agrément et de rapport

Le jardin d’agrément est créé sur un terrain en forte

Le jardin d’agrément du Familistère. Photographie Marie-Jeanne Dallet-Prudhommeaux, vers 1897. Collection Familistère de Guise.

Le pavillon rustique du jardin d’agrément du Familistère. Photographie Familistère de Guise, 2004.

Le potager du jardin d’agrément du Familistère. Photographie Familistère de Guise, 2004.

pente d’une superficie de 1,2 hectare. La partie basse est aménagée en 1856 pour l’usage privé de Jean-Baptiste André Godin. Ce jardin est intégré au projet du Familistère en 1858. Il est étendu après 1880 sur une parcelle en haut du coteau. Le jardin est censé tenir le Familistère à distance des fumées de l’usine, les habitants s’y détendent à l’écart de l’agitation du palais et les enfants des écoles y acquièrent des connaissances pratiques.

La composition du jardin est pittoresque. Des allées étroites et sinueuses traversent une succession de zones arborées et de prairies qui offrent des perspectives diverses sur le Palais. De petites architectures se découvrent le long des cheminements. Un kiosque rustique en bois couvert de chaume donne l’idée d’une hutte primitive. Une rigole alimente trois bassins qui jalonnent la pente; ils sont animés par des effets d’eau différents : eau stagnante, eau jaillissante, eau vive. Le mobilier comprend des statues en pierre, allégories des quatre saisons ou répliques d’œuvres réputées, ainsi que des vases en fonte de fer et des bancs fabriqués par la manufacture du Familistère.

Le jardin d’agrément du Familistère est aussi un jardin de rapport. Un potager est cultivé dès l’origine et une serre est construite avant 1880 (une seconde est aménagée après 1945) ; des arbres fruitiers sont plantés à partir de 1880. Godin a la hantise du « jardinet » comme il a en horreur la petite maison. Le rôle productif du jardin communautaire du Familistère décline cependant rapidement. Les premiers locataires du palais obtiennent dès 1860 la possibilité de cultiver des jardins individuels sur les parcelles laissées libres par le projet d’aménagement urbain. Leur initiative contrarie le développement d’une culture maraîchère collective souhaitée par le fondateur.

Jardin d’éducation et de commémoration

Le potager du jardin conserve principalement une fonction éducative. La description de cet usage par Godin dans *Solutions sociales* en 1871 a des accents fouriéristes : « Parmi les ressources attrayantes de l’enseignement que le Familistère offre aux enfants, il faut compter les jardins. Tous

Les jardins potagers devant le pavillon Cambrai du Familistère. Photographie Hugues Fontaine, 2002.

les ans, à la saison d'été, les écoles composent des groupes d'élèves qui, sous la direction du jardinier en chef de l'établissement, s'initient à la culture et à l'entretien des jardins, ainsi qu'au respect du travail d'autrui. Ces groupes de garçons et de filles élisent, au scrutin, parmi eux, des chefs et sous-chefs, dont le devoir est de faire bien exécuter les indications du chef jardinier et de veiller au bon ordre de la troupe des petits travailleurs. »

Après la disparition de l'industriel, le jardin devient un lieu de célébration pour toute la communauté familistérienne. En 1888, la dépouille de Godin est inhumée selon sa volonté tout en haut du jardin d'agrément. L'association coopérative décide peu après d'ériger un mausolée sur la tombe du fondateur, inauguré en 1889. Ce monument « parlant » est conçu pour délivrer aux coopérateurs un enseignement du Familistère. La pointe de l'obélisque de l'édifice fonctionne comme un signal dans le paysage. La mémoire de Godin et celle de Marie Moret, inhumée à ses côtés en 1908, y sont célébrées à différentes occasions.

L'industrie dans le jardin

En 1900, l'activité industrielle fait irruption dans la nature arcadienne du jardin. La réalisation par la société du Familistère de la voie de chemin de fer raccordant l'usine du Familistère à la gare de Guise et au réseau régional nécessite de pratiquer une longue saignée à travers le jardin. Une passerelle en bois (reconstruite en métal après 1918) est alors aménagée par-dessus la voie pour relier la partie basse et la partie haute du jardin où se trouve le mausolée. Les enfants du Familistère prirent l'habitude de grimper au sommet de cette passerelle au passage des locomotives à vapeur de l'usine.

L'industrie a également laissé une trace dans un des noms d'usage donnés au jardin par les Familistériens, le « jardin aux pieds noirs », parce que du sable de fonderie était utilisé en revêtement des allées.

Pour aller plus loin :
L'album du Familistère, Guise, Les Éditions du

Familistère, 2017, p. 342-351.
Jean-Baptiste André Godin, *Solutions sociales*, Guise, Les Éditions du Familistère, 2010 (réédition de l'ouvrage paru en 1871), p. 422-429.

Notice créée le 02/11/2017. Dernière modification le 26/08/2022.